



DEE Tech annonce son intention de s'associer à Colis Privé Group pour créer un leader européen de la livraison e-commerce

Conformément à son objectif de s'associer à une plateforme facilitatrice du digital et de l'e-commerce de premier plan, internationale, bénéficiant d'une croissance rentable et respectueuse de l'environnement, DEE Tech est fière d'annoncer son entrée en négociations exclusives avec Colis Privé Group, leader technologique à croissance rapide, qui a démontré une capacité inégalée à servir au mieux les acteurs du e-commerce les plus importants et les plus exigeants

Paris & Aix-en-Provence, le 24 novembre 2021 – DEE Tech (ISIN: FR0014003G01, Euronext Paris) (la « Société »), constituée sous la forme d'un véhicule d'acquisition (« Special Purpose Acquisition Vehicle », SPAC) et Colis Privé Group (« Colis Privé »), leader technologique du secteur privé de la livraison de colis à domicile et en points relais sur le marché français, sont entrés en négociations exclusives en vue d'un rapprochement d'entreprises, aux termes duquel l'entité combinée (la « Société Combinée ») serait cotée sur le marché réglementé d'Euronext Paris.

Bénéficiant de l'essor du e-commerce et du besoin accru de solutions fiables et durables pour la livraison du dernier kilomètre, Colis Privé se positionne aujourd'hui en leader du secteur privé des solutions de livraison de colis e-commerce sur le marché français. La technologie développée par Colis Privé propose une offre de transport et de livraison à domicile de colis dans un délai de 24-48 heures, à destination des consommateurs finaux. Grâce à un modèle commercial de plateforme technologique unique et agile, Colis Privé sert un important portefeuille de clients, composé aujourd'hui de plus de 200 acteurs du e-commerce comprenant des acteurs e-commerce internationaux de premier plan. Depuis le premier trimestre 2021, Colis Privé propose également une nouvelle offre complémentaire de livraison en relais, grâce à son concept Colis Privé Store, un réseau de relais de dépôt et de collecte chez des commerçants indépendants de type « Pick-Up & Drop-off » (PUDO), afin de répondre à la demande des consommateurs pour ce type de service.

En 2020¹, Colis Privé a réalisé un chiffre d'affaires de 233,8 millions euros, en croissance de 46% par rapport à l'année 2019, et un EBITDA courant² de 22 millions euros, en croissance de 95% par rapport à l'année 2019. Au premier semestre 2021³, Colis Privé a réalisé un chiffre d'affaires de 125 millions d'euros, en croissance de 29% par rapport au premier semestre 2020, et un EBITDA courant² de 10 millions d'euros, représentant une croissance de 30% par rapport au premier semestre 2020. Colis Privé a enregistré sur la période 2018-2020 un taux de croissance annuel moyen du volume de colis livrés et de son chiffre d'affaires de 26,6%, portant sur cette même période sa marge d'EBITDA courant³ de 1,2% à 10,1% à juin 2021 (douze derniers mois). Au cours de la période 2012-2020, Colis Privé a affiché un taux de croissance annuel moyen de son chiffre d'affaires de 21%. Colis Privé a fait croître son volume quotidien moyen d'environ 74 000 colis livrés en 2013 à plus de 270 000 colis livrés au 30 juin 2021, avec des pics à plus de 420 000 colis livrés par jour. Grâce à sa plateforme technologique, Colis Privé affiche une très bonne génération de trésorerie représentant environ 90% de l'EBITDA en 2020.

Avec l'expertise de DEE Tech, Colis Privé entend poursuivre une stratégie ambitieuse de croissance rentable et respectueuse de l'environnement et s'imposer comme la référence des clients e-commerçants pour la livraison de colis à J+1 et le prestataire privilégié des consommateurs en s'appuyant sur un savoir-faire technologique et logistique de premier plan basé sur la qualité de service et la forte proximité qu'il entretient avec ses clients.

¹ Données auditées

² L'EBITDA courant (agrégat non comptable) est un indicateur de pilotage de la performance opérationnelle, défini comme le résultat opérationnel retraité des autres produits et charges opérationnels non courants et des dotations nettes aux amortissements sur les immobilisations incorporelles et corporelles

³ Données non auditées



La stratégie de croissance de Colis Privé s'appuiera sur le développement de l'activité en France, l'innovation de produits et le développement à l'échelle internationale à travers deux modèles : des entités sous licence ou des filiales. Après un lancement réussi de ses activités internationales en Belgique et au Luxembourg par le biais de filiales, au Maroc par le biais de licences de technologie et de *process*, et bientôt aux Pays-Bas, Colis Privé poursuivra son développement international par l'ouverture de filiales dans de nouveaux pays et le développement de licences de technologie et de *process*.

Si Colis Privé dispose de plusieurs axes stratégiques de croissance, le groupe bénéficiera également de l'expertise technologique et de l'expérience en e-commerce des fondateurs de DEE Tech pour investir davantage dans la plateforme française et déployer le modèle à l'international par le biais de licences de sa technologie et de croissance organique. La transaction envisagée devrait accélérer la transformation de Colis Privé en ce qui concerne la stratégie de développement commercial, la trajectoire technologique, l'expansion internationale et les initiatives RSE.

Colis Privé s'inscrit parfaitement dans la stratégie de DEE Tech en tant que :

- « *Digital and E-commerce Enabler*⁴ », bénéficiant de la forte croissance du e-commerce avec une offre compétitive de grande qualité
- Plateforme technologique et de logistique intégrée, couvrant à la fois livraisons du premier et du dernier kilomètre, capable de gérer des volumes importants
- Entreprise à forte croissance et rentable, avec des antécédents solides combinant une croissance à deux chiffres, une rentabilité en hausse et une conversion de trésorerie élevée
- Plateforme à fort potentiel de développement, avec des *process* et une technologie sur-mesure
- Partenaire de plus de 200 clients, dont les principaux acteurs mondiaux du e-commerce, offrant un potentiel de croissance organique élevé et de fortes perspectives européennes
- Modèle de plateforme éprouvé en France, avec i) un développement en cours en Belgique, au Luxembourg, au Maroc et bientôt aux Pays-Bas, et ii) des possibilités d'implantation dans d'autres pays par le biais de licences ou de filiales
- Acteur engagé en matière de RSE avec plusieurs étapes clés franchies (Programme d'Intégration des Employés), et des engagements visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2025 en exploitant des solutions de livraison dite du « dernier kilomètre » à émissions faibles ou nulles. Ainsi, plusieurs initiatives ont été entreprises, parmi lesquelles i) l'engagement dans le programme EV COM signé par l'Ademe (un plan d'action en quatre points) pour réduire les émissions de GES de 5% d'ici 2023, ii) un membre fondateur ayant joué un rôle actif dans la publication des standards AFNOR X43-072, iii) la première entreprise de transport au monde à signer le Climate Pledge (zéro carbone net d'ici 2040, avec plus de 200 autres entreprises dans le monde). Colis Privé a également lancé en 2021 un programme d'expérience employé de grande envergure : en s'appuyant sur le programme GPTW (« *Great Place to Work program* »), l'objectif est d'assurer l'amélioration continue des conditions de travail, en mettant davantage l'accent sur l'aspect social, la diversité et l'inclusion. En augmentant la proposition de valeur pour les employés et en répondant à leurs attentes, le programme GPTW renforcera le statut d'employeur de choix dans ce secteur.

Le rapprochement d'entreprises envisagé sera basé sur une valeur des fonds propres (sur une base pleinement diluée) de Colis Privé de 550 millions d'euros.

En complément des 165 millions d'euros détenus par DEE Tech sur un compte de dépôt dédié (avant prise en compte de toutes éventuelles demandes de rachat), la transaction envisagée serait financée par le biais d'un PIPE (investissement privé dans une société cotée) (l'« Investissement PIPE ») pour un montant estimé entre 50 à 80 millions d'euros⁵.

⁴ Facilitateur Digital et E-commerce

⁵ En l'absence de demande de rachat, étant précisé que le montant final du PIPE pourrait, le cas échéant, être augmenté en fonction des demandes de rachat.



Dans les termes actuels de la transaction, les actionnaires actuels de Colis Privé transféreraient à DEE Tech 100% des titres émis par Colis Privé en échange (i) de nouveaux titres émis par DEE Tech (pour 330 millions d'euros) et (ii) d'une contrepartie en espèces (pour 220 millions d'euros). En conséquence, l'actionnariat de la Société Combinée serait composé (i) des actionnaires actuels de Colis Privé⁶, (ii) des actionnaires actuels de DEE Tech, et (iii) des investisseurs dans l'Investissement PIPE.

L'opération envisagée est soumise à la signature d'un accord définitif entre DEE Tech et Colis Privé, qui devra être approuvé par les conseils d'administration des deux sociétés. Avant la signature de l'accord définitif, ce projet sera soumis à l'information et/ou à la consultation des instances représentatives du personnel de Colis Privé Group d'une part et de Hopps Group et Adrexo d'autre part (actionnaires de Colis Privé).

La réalisation de l'opération envisagée sera soumise à certaines conditions suspensives, notamment la réalisation de l'Investissement PIPE d'un montant minimal de 50 millions d'euros⁷, l'obtention d'une dérogation de l'AMF à l'obligation de déposer une offre publique d'achat obligatoire sur DEE Tech, l'exécution d'accords relatifs au refinancement de Colis Privé et la levée des sûretés existantes sur les titres des filiales de Colis Privé, et l'approbation par l'assemblée générale de la Société. La réalisation de l'opération devrait avoir lieu au début de l'année 2022.

Marc Menasé, Directeur Général de DEE Tech, « Colis Privé s'inscrit parfaitement dans la stratégie de DEE Tech, qui consiste à développer des solutions à la digitalisation et à l'e-commerce dotées d'un modèle commercial et d'une plateforme solide, ainsi que de performances financières. Frédéric Pons et Eric Paumier ont fait un travail formidable pour construire la société et la positionner pour une création de valeur à long terme. Nous ne pourrions pas être plus enthousiastes à l'idée de nous associer à Frédéric et Eric. Avec les membres du conseil d'administration de DEE Tech, notre ambition est de soutenir la poursuite de leur croissance rentable et de leur développement international et d'apporter à l'entreprise nos compétences en matière d'entrepreneuriat et de e-commerce. Colis Privé se différencie véritablement des autres par sa plateforme technologique unique qui **s'appuie sur des opérateurs tiers du dernier kilomètre, un profil financier attractif avec un solide historique de performance et un profil RSE de meilleures pratiques.** »

Frédéric Pons et Eric Paumier, co-fondateurs de Colis Privé, « Le partenariat avec DEE Tech et ses fondateurs, qui ont fait leurs preuves en matière de création de valeur actionnariale, va renforcer notre trajectoire stratégique. Cette opération nous permettra d'accélérer notre croissance, de développer notre stratégie de transformation et de mettre en œuvre les multiples leviers de création de valeur que nous avons identifiés. Cette opération constitue un tournant majeur qui ouvre un nouveau chapitre dans le développement de Colis Privé et nous permettra d'accélérer notre déploiement en France et à l'international pour faire de Colis Privé un champion de la logistique du e-commerce en Europe. »

Jean-Philippe Bergougnoux, Directeur Général de Colis Privé, « La combinaison de l'expertise de Colis Privé et du savoir-faire de DEE Tech nous permettra de construire une plateforme internationale de e-commerce performante, parfaitement adaptée aux défis logistiques de nos clients et positionnée pour renforcer leurs capacités e-commerce. Nous avons l'ambition de capitaliser sur la fusion à venir pour renforcer notre position, tant au niveau national qu'international, comme la préférence de nos clients en termes de services fournis, et comme une référence pour tous nos clients sur leurs opérations du dernier kilomètre. »

⁶ Le groupe Hopps (actuellement actionnaire de contrôle de Colis Privé) deviendrait l'actionnaire de contrôle de la Société Combinée, avec (en prenant l'hypothèse d'un Investissement PIPE de 80 millions d'euros et d'une absence de demande de rachat) environ 47% du capital et des droits de vote de la Société Combinée sur une base non diluée, étant précisé que tout ou partie de cette participation serait nantie en faveur des créanciers du groupe Hopps.

⁷ En l'absence de demande de rachat, étant précisé que le montant final du PIPE pourrait, le cas échéant, être augmenté en fonction des demandes de rachat.



Gouvernance envisagée

Après le rapprochement d'entreprises, le Conseil d'Administration sera composé de M. Philippe Hemard (ancien VP d'Amazon Logistics Europe) en qualité de Président, Mme. Angélique Gérard (Directrice des Relations Clients du Groupe Iliad / Free), Mme. Fanny Picard (fondatrice d'Alter Equity), et Mme. Inès de Dinechin (ancienne PDG d'Aviva Investors France) en tant que membres indépendants, et de M. Marc Ménasé, M. Michaël Benabou, MACSF Epargne Retraite (représentée par M. Roger Caniard), M. Frédéric Pons, M. Eric Paumier et Mme. Cécile Bogdan. IDI (représentée par M. Julien Bentz) et M. Charles-Hubert de Chaudenay seront censeurs au Conseil d'Administration. Jean-Philippe Bergougoux serait le Directeur Général de la Société Combinée.

A propos de DEE Tech

DEE Tech est un véhicule d'acquisition (« Special Purpose Acquisition Vehicle », SPAC) constitué le 29 mars 2021, en vertu des lois françaises, sous la forme d'une société anonyme avec un Conseil d'Administration. DEE Tech est actuellement cotée sur le Compartiment Professionnel du marché réglementé d'Euronext Paris identifié sous le mnémonique « DEE ».

DEE Tech a été fondée par Messieurs Marc Menasé, Michaël Benabou, Charles Hubert de Chaudenay, M. Roger Caniard représentant MACSF Epargne Retraite et M. Julien Bentz représentant IDI. DEE Tech se distingue par l'expertise industrielle et de la tech de ses fondateurs, ainsi que par leurs expériences en tant qu'investisseurs et opérateurs. L'équipe, avec un *track-record* d'investissements à l'appui, entend mettre en œuvre un savoir-faire d'accompagnement opérationnel et financier pour les sujets de croissance, à savoir : "*business development*", expansion internationale, croissance externe et financement. DEE Tech se distingue par sa compréhension des enjeux de la culture d'entreprise, du développement du collectif, du management des organisations, des intégrations et de la culture internationale.

Au sein de DEE Tech, Marc Menasé est Directeur Général.

A propos de Colis Privé Group

Créé par Eric Paumier et Frédéric Pons, co-fondateurs de HOPPS Group, Colis Privé est le spécialiste B2C des livraisons de colis à domicile et en relais. Depuis 2017, la société est membre de HOPPS Group, premier opérateur postal privé en France. Colis Privé propose un portefeuille complet de solutions de livraison adaptées aux besoins du e-commerce, avec des services de livraison en J+1 et J+2 et des taux de qualité supérieurs à la moyenne du marché. En France, la société opère pour le compte de près de 200 clients, dont certains des plus grands e-commerçants français et internationaux et s'appuie sur environ 3 100 livreurs, au sein d'un réseau réparti sur 4 hubs et 101 agences implantées sur tout le territoire. Par ailleurs Colis Privé Group propose une offre complémentaire d'expédition et de livraison en relais pour les particuliers grâce à son réseau Colis Privé Store, en partenariat avec les commerces de proximité. Sous l'influence de son Directeur Général Jean-Philippe Bergougoux, Colis Privé connaît une tendance de croissance forte, poursuit son expansion dans ses infrastructures et ses capacités en France mais aussi à l'international avec la Belgique, le Luxembourg, le Maroc et une implantation en cours dans les Pays-Bas.

Des informations supplémentaires sur Colis Privé (y compris son communiqué de presse relatifs à ses résultats du premier semestre 2021 et ses prévisions 2021 et à moyen terme) sont disponibles sur le site internet de Colis Privé : www.colisprive-group.com.

*Ne pas divulguer, publier ou diffuser directement ou indirectement aux Etats-Unis
d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon*



Conseils financiers et juridiques

Deutsche Bank agit en tant que seul conseil financier de DEE Tech. White & Case LLP agit en tant que conseil juridique de DEE Tech.

Rothschild & Co agit en tant que seul conseil financier de Colis Privé. Gibson Dunn agit en tant que conseil juridique de Colis Privé.

Contacts

DEE Tech:

2 rue Alfred de Vigny, 75008, Paris

Email: contact@deetech.eu

Site internet: www.deetech.eu

Colis Privé Group

1330, avenue Guillibert de la Lauzière, 13592 Aix-en-Provence

Contact & site internet: www.colisprive-group.com



Avertissements

Ce communiqué ne peut être distribué directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon.

La diffusion de ce document peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique ou constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les personnes en possession du présent document doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Ce communiqué est fourni à titre d'information uniquement. Il ne constitue et ne doit pas être considéré comme constituant une offre au public de vente ou de souscription de valeurs mobilières, ni une sollicitation du public relative à une offre de quelque nature que ce soit dans un quelconque pays, y compris la France.

Espace Economique Européen – France

Le présent document constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017, tel que modifié (le « Règlement Prospectus »).

S'agissant de tout État membre de l'Espace Economique Européen, y compris la France, toute offre de titres financiers de DEE Tech s'adresse exclusivement à des investisseurs qualifiés au sens de l'article 2(e) du Règlement Prospectus et, en France, dans le cadre des dispositions de l'article L. 411-2, 1° du Code monétaire et financier.

Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, ce communiqué ne peut être distribué et n'est destiné qu'aux personnes (a) qui sont des « investisseurs qualifiés » au sens de l'article 2(e) du Règlement Prospectus (qui fait partie du droit interne conformément au « European Union (withdrawal) Act 2018 ») et (b) (i) ayant une expérience professionnelle dans le domaine des investissements régis par les dispositions de l'article 19(5) de la loi « Financial Services and Markets 2000 (Financial Promotion) Order 2005 », telle que modifiée (l'« Ordre »), ou (ii) à des « high net worth entities », « unincorporated associations » ou toutes autres personnes à qui ce communiqué peut être légalement transmis conformément à l'article 49(2)(a) à (d) de l'Ordre (toutes ces personnes sont ci-après dénommées les « Personnes Concernées »). Au Royaume-Uni, aucune autre personne qu'une Personne Concernée ne peut agir sur la base de ce communiqué. Tout investissement ou activité d'investissement à laquelle ce communiqué fait référence ne pourra être réalisé que par les seules Personnes Concernées. Les personnes distribuant ce communiqué doivent s'assurer qu'une telle distribution est légalement autorisée.

Etats-Unis d'Amérique

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de souscription ou d'achat, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de titres financiers de DEE Tech aux Etats-Unis ou dans toute autre juridiction dans laquelle l'opération pourrait faire l'objet de restrictions. Des titres financiers ne peuvent être offerts ou vendus aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »), étant précisé que les titres financiers de DEE Tech n'ont pas été et ne seront pas enregistrés au titre du U.S. Securities Act et que DEE Tech n'a pas l'intention de procéder à une offre au public de titres financiers aux Etats-Unis.

Canada

Le présent communiqué et l'information qu'il contient ne constituent pas, et ne constitueront pas, une offre au public en vue de souscrire ou de vendre, ni une sollicitation d'une offre de souscription ou d'achat, de titres financiers de DEE Tech dans une province ou un territoire du Canada. Des titres financiers ne peuvent être offerts ou vendus au Canada en l'absence de prospectus enregistrant lesdits titres financiers dans les provinces et territoires concernés du Canada ou de dispense de prospectus conformément à la réglementation boursière applicable au Canada, étant précisé que les titres financiers de DEE Tech n'ont pas été et ne seront pas enregistrés dans le cadre d'un prospectus en application de la réglementation boursière applicable de toute

Ne pas divulguer, publier ou diffuser directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon



province ou tout territoire du Canada et DEE Tech n'a pas l'intention de procéder à un tel enregistrement de ses titres financiers ni à une offre au public de titres financiers au Canada.

Information publiquement disponible

Les investisseurs potentiels doivent lire attentivement la section « Facteurs de risque » du prospectus de DEE Tech qui a été approuvé par l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») sous le numéro 21-228 le 16 juin 2021 exclusivement dans le cadre de l'offre au public des titres de DEE Tech sur le compartiment professionnel du marché réglementé d'Euronext Paris. Une copie du prospectus est disponible sur le site de l'AMF à l'adresse www.amf-france.org et sur le site de DEE Tech à l'adresse www.deetech.eu et peut être obtenue gratuitement auprès de DEE Tech.

Les informations relatives à Colis Privé contenues dans ce communiqué proviennent des informations publiques relatives à Colis Privé (notamment son document d'enregistrement approuvé par l'AMF le 11 juin 2021 sous le numéro I.21-031). DEE Tech, Deutsche Bank ou l'un de leurs affiliés, actionnaires, administrateurs, dirigeants, conseillers, employés et représentants respectifs n'ont pas indépendamment vérifié l'exactitude de ces informations. Aucune déclaration, garantie ou engagement, exprès ou implicite, n'est fait par l'un d'entre eux quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations relatives à Colis Privé contenues dans ce communiqué et aucune responsabilité de quelque nature que ce soit (en cas de négligence ou autre) n'est acceptée pour toute perte résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ces informations ou de tout autre événement lié à celles-ci.

Données prospectives

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives, des estimations, des avis et des projections, notamment des déclarations relatives à la performance future de la Société Combinée (« forward-looking statements »). Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation d'une terminologie prospective, dont notamment les mots « penser », « estimer », « anticiper », « prévoir », « envisager », « possible », « prédire », « objectif », « chercher », « devrait » ou « doit » ou, dans chacun des cas, leur négation, ou toute autre terminologie similaire ou comparable. Ces déclarations prospectives comprennent toutes les questions qui ne sont pas des faits historiques, et notamment, sans s'y limiter, les déclarations concernant la conclusion d'un accord contraignant de rapprochement d'entreprises et la réalisation du rapprochement d'entreprises envisagé, les déclarations concernant les opportunités de marché et les prévisions concernant les tendances du marché, ainsi que les déclarations concernant les performances prévues de la Société Combinée. Les déclarations prospectives sont fondées sur les opinions, les attentes et les hypothèses actuelles concernant le rapprochement d'entreprises potentiel, les activités, l'économie et toute autre situation future de la Société Combinée et comportent des risques et des incertitudes significatifs, connus et inconnus, qui pourraient entraîner des différences significatives de résultats, rendement ou événements réels de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations. Les facteurs susceptibles d'entraîner des différences significatives entre les résultats réels et ceux envisagés dans les déclarations prospectives comprennent notamment, sans s'y limiter, l'incapacité des parties à négocier avec succès un accord contraignant de rapprochement d'entreprises ou à réaliser avec succès ou en temps voulu le rapprochement d'entreprises envisagé, y compris, le risque que les autorisations réglementaires requises ne soient pas obtenues, soient retardées ou soient soumises à des modalités imprévues qui pourraient avoir un effet négatif sur la Société Combinée ; les évolutions économiques au niveau national ou global, de marché, financières, politiques et juridiques nationales et étrangères ; l'incapacité de réaliser les synergies attendues du rapprochement d'entreprises envisagée ; les risques liés à l'incertitude des opportunités de marché projetées et des prévisions des tendances du marché ; les risques liés à la croissance des activités et des offres de produits de la Société Combinée ; les effets de la concurrence sur les activités futures de la Société Combinée ; le nombre de demandes de rachat faites par les actionnaires de DEE Tech ; et la capacité de DEE Tech ou de la Société Combinée d'émettre des titres de capital ou des titres donnant accès au capital ou d'obtenir un financement bancaire dans le cadre du rapprochement d'entreprises envisagé ou à l'avenir. Les déclarations prospectives ne doivent pas être interprétées comme des garanties de performances ou de résultats futurs et ne seront pas nécessairement des indications exactes de la réalisation ou non de ces résultats.

Toutes les déclarations prospectives incluses dans le présent document ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse. DEE Tech et Colis Privé n'ont aucune obligation et ne prévoient pas de mettre à jour ou

*Ne pas divulguer, publier ou diffuser directement ou indirectement aux Etats-Unis
d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon*



d'apporter des corrections aux informations, déclarations prospectives ou conclusions contenues dans le présent communiqué, ni de refléter de nouveaux événements ou de nouvelles circonstances, ni de corriger toute inexactitude, qui pourraient apparaître après la date du présent communiqué, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres. DEE Tech et Colis Privé n'acceptent aucune responsabilité quelle qu'elle soit en ce qui concerne la réalisation de ces déclarations prospectives et estimations.